



MAIRIE DE RUMINGHEM
BULLETIN D'INFORMATION

Février 2024

Chères Ruminghemoises, Chers Ruminghemois,

La démission de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, maire de Rumingham, a été acceptée par le préfet à compter du 1^{er} février 2024.

Du fait d'un conseil municipal incomplet, des élections auront lieu pour les deux années restantes du mandat et concerneront tous les électeurs de Rumingham.

La date de ces élections a été fixée par le préfet. Elles auront lieu le 14 avril et, éventuellement, le 21 avril (en cas de 2^{ème} tour).

Durant ces mois, j'assurerai les fonctions de maire pour les affaires courantes et continuerai, avec les membres du conseil municipal en place, de gérer avec rigueur et attention, les affaires de la commune.

Je tiens à remercier Jacques pour l'énorme travail accompli durant ces dix dernières années, ne ménageant ni son temps, ni sa peine face aux difficultés.

Du fait de la prochaine campagne électorale, le journal de la commune ne sera pas publié et le repas des aînés sera reporté à une date ultérieure.

La période des vœux est écoulée mais je tiens néanmoins à vous souhaiter une très bonne année 2024.

Francis WESSE

MAIRE PAR INTERIM